

CONTRIBUTION À LA COMMUNICATION AU SEIN DE L'APR

COMPTE RENDU DU MATIN DE L'APR

L'ENSAS, UNE ÉCOLE D'ARCHITECTURE DANS LA SOCIÉTÉ DE LA CONNAISSANCE.

LE 19 FÉVRIER 2010 À STRASBOURG

Julie VERGOZ

julie.vergoz@apr-strasbourg.org

Intervenant : P. BACH, directeur de l'ENSAS

Modérateur : M. Ph. MATTOUG, président de l'APR

Les écoles d'architecture sont des entités très spécifiques dans l'enseignement supérieur français. Tout d'abord, elles dépendent du ministère de la culture. Avant, elles étaient rattachées au ministère de l'équipement mais, après quelques basculement entre les deux ministères, elles sont actuellement dépendantes du ministère de la culture, malgré un débat interne important. La vision créative d'un architecte semble importante en France, et couplée avec un bureau d'étude, cet ensemble a un fort potentiel sur le marché international. Cependant, le management global de projet n'existe pas en France et est dominé par l'Angleterre.

Au-delà de cette spécificité, les écoles d'architecture, seules écoles complètement extérieur aux universités, attirent beaucoup de bacheliers et subissent une explosion de l'inscription à leur concours. Cette explosion peut également se justifier par une inscription à plusieurs concours. L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg (ENSAS) se situe actuellement à un moment charnière de son histoire. En effet, elle subit un problème de masse critique important et doit réfléchir à son insertion au sein de l'UdS¹. Cette insertion nécessiterait une évolution de l'ENSAS et des formations de l'UdS pouvant être complexe. Elle permettrait également d'améliorer la visibilité de l'ENSAS et son attractivité internationale.

1 UdS : Université de Strasbourg

Pour se démarquer dans le paysage des écoles d'architecture françaises, et anticiper les enjeux des métiers de demain, l'ENSAS propose des doubles diplômes franco-allemands, qui, bien que non nécessaire pour pratiquer de part et d'autre du Rhin, apportent des atouts linguistiques et culturels.

De plus, en misant sur une part importante de projet au sein des formations, il est nécessaire de se spécialiser après la formation initiale, déjà très dense, et ce, avec des formations continues ou l'HMONP², qui permet de signer les permis de construire et sera bientôt harmoniser.

Pour ce qui est des étudiants, 1/5 de ceux-ci sont originaires de Strasbourg et, au sein des écoles d'architecture, il est possible de changer d'écoles en fonction des spécificités de chacune et des demandes de l'étudiant. 1/5 des étudiants sont étrangers et parmi ceux-ci, ¼ suivent un programme type Erasmus dont la durée est inférieure à 1 an. Par conséquent, il existe un mélange culturel important. Cependant, les enseignements se font actuellement uniquement en français et une réflexion est en cours de réalisation sur la mise en place d'enseignements en langues étrangères.

La France a comme particularité d'avoir très peu d'étudiants en architecture (51 pour 100 000 habitants) par rapport à d'autres pays européens (Autriche : 101 pour 100 000 hab.) Ce ratio se retrouve parmi les architectes inscrits à l'ordre des architectes. Cependant, les débouchés ne se limitent pas à ces architectes. En effet, l'école, par son approche culturelle et créative mais également technique, permet d'accéder à des postes variés dans les collectivités territoriales et le privé pouvant aller jusqu'aux infographistes.

2 HMONP : Habilitation de l'architecte diplômé d'État à exercer la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre.

Depuis peu, l'ENSAS a des enseignants-chercheur ayant une Habilitation à Diriger la Recherche et donc, encadre ses premiers doctorants. Les différents laboratoires de l'ENSAS mènent actuellement des recherches en collaboration avec des instances économiques variées. Ces recherches sont peu perméables et peu visibles pour les personnes extérieures, rendant complexe leurs potentiels exploitations. Ce frein est dû aux divers protocoles imposés par les programmes de financement des recherches. Il peut donc être intéressant de revoir ces protocoles afin d'intégrer des personnes tierces et d'améliorer les synergies entre les acteurs potentiels. Ce travail de recherche, réalisé en partie sur le terrain, est également mis en parallèle avec divers actions de sensibilisation et d'accompagnement aux concours, menées dans les quartiers dits sensibles afin d'assurer l'égalité des chances aux concours des écoles d'architecture.

Enfin, la formation continue est un des axes actuels d'amélioration de l'école. Elle permet d'obtenir le diplôme d'architecture en alternance en 4 ans au lieu de 5 pour des personnes travaillant déjà dans le monde de l'architecture. Ce programme concernent actuellement 30 personnes.

*Rédaction :
Julie VERGOZ,
le 10 mars 2010*